

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT

D E C R E T
N°D/99/ ¹⁰⁴ /PRG/SGG
PORTANT NOMINATION AU
GRADE D'OFFICIER DE L'OR-
DRE NATIONAL DU MERITE.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

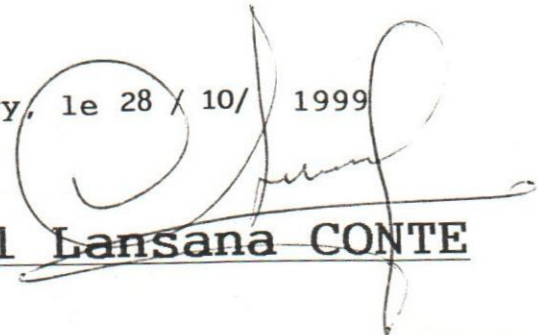
- VU La Loi Fondamentale ;
- VU L'Ordonnance N°116/PRG/SGG du 22 Septembre 1986, portant création de l'Ordre National du Mérite ;
- VU La Loi N°L/94/002/CTRN, modifiant et complétant l'Ordonnance N°116/PRG/SGG du 22 Septembre 1986 ;
- VU Le Décret N°D/94/002 du 26 Janvier 1994, nommant un Grand Officier de l'Ordre National du Mérite ;
- VU Le Décret N°D/94/003 du 26 Janvier 1994, nommant le Grand Chancelier de l'Ordre National du Mérite.

D E C R E T E

ARTICLE 1ER/ Le grade d'OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE DE LA REPUBLIQUE DE GUINEE est décerné à Monsieur **BADER AL HUMAIDI**, Directeur Général du Fonds Kowétien de Développement en reconnaissance de sa contribution de qualité au renforcement de l'amitié et de la coopération entre l'Emirat du Koweit et la République de Guinée.

ARTICLE 2/ Le présent décret qui prend effet pour compter de la date de signature sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, 1e 28 / 10/ 1999


Général Lansana CONTE